

Préparez vos trajets

JE RÉSERVE MON TRAJET



Par téléphone

au 0810 35 10 35
au plus tard la veille avant 17h
(du lundi au vendredi de 7h à minuit
et le samedi de 7h à 12h)



Par internet 24h/24

www.illenoo-services.fr

rubrique



(se munir du numéro d'adhérent)

En cas d'annulation d'une réservation,
l'utilisateur doit prévenir la centrale de
réservation, au plus tard, la veille du trajet
avant 17h.

LE JOUR J

J'attends le véhicule à l'endroit convenu
lors de la réservation. Je présente ma
carte d'adhérent et j'achète mon ticket
auprès du conducteur.

IMPORTANT

L'utilisateur a la possibilité d'être accompagné
gratuitement par la personne de son choix
sous réserve d'avis médical.

Renseignements auprès du service transport.

BLÉRUAIS • BOISGERVILLY • GAËL • IRODOUËR • LA CHAPPELLE-DU-LOU •
LANDUJAN • LE CROUAI • LE LOU-DU-LAC • MÉDRÉAC • MONTAUBAN-DE-
BRETAGNE • MUËL • QUÉDILLAC • ST-MALON-SUR-MEL • ST-MAUGAN • ST-
MÉEN-LE-GRAND • ST-M'HERVON • ST-ONEN-LA-CHAPELLE • ST-PERN • ST-UNIAÇ



CONTACT

Manoir de la ville COTTEREL
46, rue de Saint-Malo - BP 26042
35360 Montauban-de-Bretagne

TÉL. 02 99 06 54 92

MAIL : accueil@stmeen-montauban.fr



www.stmeen-montauban.fr

TàD



services

TRANSPORT À LA DEMANDE



© Cocoruit graphis • Imprimerie Le Maire - route d'Illicaut - 22230 Merdrignac • Ne pas jeter sur la voie publique

POUR LES PLUS DE 65 ANS
ET POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

TRANSPORT www.stmeen-montauban.fr



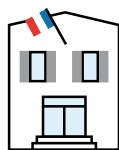
Types de trajets

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, de porte à porte.

À L'INTÉRIEUR
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

2,5€
l'aller

5€
l'aller/
retour



- Vers les services publics : mairie, Trésor public...



- Vers les services nécessaires à la vie quotidienne (hors commerces) : médecins, pharmacies, opticiens, hôpital de St-Méen, maisons de retraite à Saint-Méen et Montauban, Ehpad de Médréac...



- Vers les transports en commun : gares SNCF, arrêts de transport car Illenoo...

- Pour rendre visite aux proches



- Pour consulter des professionnels de santé ou acteurs médicaux-sociaux inexistants sur le territoire : hôpital de Montfort, cardiologue, radiologue, dermatologue, CDAS, centre médico-psychologique...



À L'EXTÉRIEUR
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

5€
l'aller

7,5€
l'aller/
retour

- Vers les villes de Béchereil, Bédée, Iffendic, Montfort/Meu

Comment bénéficier du TàD ?

1

Devenir adhérent(e)

en appelant le service transport
au **02 99 06 54 92**

2

Après ce 1^{er} contact,
un **dossier d'inscription** sera
à compléter et à retourner
à la communauté de
communes à Montauban

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES

- Le formulaire d'adhésion complété
- Un justificatif de domicile
- Une pièce d'identité
- Une photo d'identité récente
- En cas de handicap permanent : carte d'invalidité ou attestation GIR
- En cas de handicap temporaire : certificat médical mentionnant les dates de début et de fin d'invalidité et l'incapacité temporaire à conduire un véhicule.

3

La carte d'adhérent est envoyée
à mon domicile sous 15 jours.